

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 juillet 2013

POINT XI.1 :
Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : les conventions et contrats suivants :

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Affaires générales	5 juin 2013	5383	CHU Dijon CHRU Besançon Université de Franche-Comté Agences régionales de santé BFC	Convention constitutive de l'Espace de réflexion éthique Bourgogne Franche-Comté
IUFM	3 juin 2013	5382	CDIUFM 103 bd Saint-Michel 75005 Paris	Convention portant sur la participation aux frais de fonctionnement de la CDIUFM et sur la répartition du coût des abonnements à l'AEF – Année 2013. Subvention de fonctionnement : 624€ - Abonnement AEF : 1838€
UFR Langues et communication	14 juin 2013	5392	AFEB – CIEF Maison de l'Université BP 27877 21078 Dijon cedex	Convention de coopération au titre de l'année 2012-2013. Intégration de 20 étudiants du DUEF dans les cours de FLE dispensés aux étudiants par le CIEF. Coût : 1365€/étudiant et par semestre.
UFR Langues et communication	14 juin 2013	5393	AFEB – CIEF Maison de l'Université BP 27877 21078 Dijon cedex	Convention de coopération au titre de l'année 2013-2014. Intégration de 15 à 20 étudiants du DUEF dans les cours de FLE dispensés aux étudiants par le CIEF. Coût : 1395€/étudiant et par semestre
UFR Médecine	30 mai 2013	5375	Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport 42 rue Paul Duez - 59800 Lille	Convention modifiée du GIP UNF3S suite à la réforme Warsmann de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Approuvée à l'assemblée générale du GIP du 18/04/13
UFR Médecine	13 juin 2013	5388	INRA 147 rue de l'Université 75338 Paris cedex 07	Dans le cadre de l'organisation par l'INRA d'une journée scientifique « Premières journée en NIRS » l'uB (structure IABECA) apporte un soutien financier de 534€ TTC à l'INRA.
UFR Médecine	13 juin 2013	5389	Association des professionnels de santé Ville de Chenôve	Convention de partenariat pour l'organisation d'activités de soins primaires au sein de la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires (MOSSP) de Chenôve. Intervention d'enseignants chercheurs, présence d'étudiants en médecine. Durée : 3 ans

Composante - Laboratoire	Référence	Partenaire	Objet	Montant
CPTC - Mme Laigneau-Fontaine	2013-0196	Editions Murmure	Aide à la Publication : Revue des Cahiers Nodiéristes n° 2	1 000 €
Centre Interlangues - Mme Sylvie CRINQUAND	2013 -0280	Edition LAVOISIER	Publication de l'ouvrage intitulé "Communication et interculturalité"	1 000 €
Centre Interlangues - Mme Sylvie CRINQUAND	2013-0290	Editions INDIGO	Publication de l'ouvrage intitulé "Figures emblématiques de l'imagerie politique espagnol"	1 700 €
Centre d'Epidémiologie des Populations - M. GIROUX	2013-0284	Fondation Nationale de Gérontologie	Remboursement frais de déplacement de Mme IMBERT	590 €
Biogéosciences	2013-0202	FEI Services	Contrat de maintenance	10 796 €
Agroécologie	2013-0320	TECAN	Contrat de maintenance	7 617 €
PAM	2013-0321	AgroSup	Reversement	3 800 €
Biogéosciences	2013-0323	CNRS	Colloque SFECA 2013	1 000 €
Biogéosciences	2013-0324	CNRS	Ixème Congrès International de Terroirs Vitivinicoles 25-29 juin 2012	2 090,30 €
Université de Bourgogne	2013-0325	QUASAR	Contrat de maintenance	4 890 €

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Université de Bourgogne	14 juin 2013	2013-001	Comité régional du sport universitaire (CRSU)	Convention de financement relative au fonctionnement du Pôle d'Excellence des pratiques sportives de l'université de Bourgogne-année universitaire 2013-2014 Versement de deux subventions : 12000 euros pour l'encadrement pédagogique et 12000 euros pour l'encadrement sportif et médical CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DU CA
Université de Bourgogne	17 juin 2013	2013-002	PRES - établissements partenaires - UFC - ENSMM - AGROSUP	Convention de financement relative à la gestion des projets Bonus Qualité Formation – année 2013 Les établissements membres du PRES participent selon la répartition suivante : UB : 19400 euros UFC : 19400 euros ENSMM : 3233 euros AGROSUP : 3233 euros Total : 45266 euros CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DU CA

Dijon, le 8 juillet 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 9 juillet 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 9 juillet 2013